



Conditions générales d'inscription au BAFA

- 1/ Avoir 16 ans révolus au premier jour de stage
- 2/ L'inscription se fera qu'à partir du mardi 12 décembre 2023 à 14h au CLLU
- 3/ Votre inscription sera enregistrée dès réception :
 - de la fiche d'inscription + photo + Numéro SDJES (pour cela vous devez vous inscrire sur le site www.bafa-bafd.gouv.fr)
 - du versement de la totalité du stage (possibilité de payer en 2 fois par chèque)
- 4/ En cas d'annulation de votre part, il sera retenu 80€. Moins de 8 jours avant le début du stage, il vous sera retenu 50% du prix du stage. En cas d'abandon en cours de stage, le montant de la session sera dû en totalité.
- 5/ En cas d'annulation d'un stage (pour insuffisance d'effectifs par exemple), nous vous communiquerons une solution de remplacement dans la mesure du possible, ou nous vous rembourserons la totalité des sommes versées, sans autres indemnités.
- 6/ Un courrier précisant le lieu, moyen d'accès, heure de début et de fin de stage, matériel à emporter, vous sera adressé une semaine avant le stage.
- 7/ Les frais occasionnés en cas de maladie sont à la charge du stagiaire.
- 8/ Un certain nombre d'organismes (CAF, CD,...) peuvent octroyer des bourses ou aides financières. Informez-vous auprès de ces organismes.
- 9/ Notre association, son encadrement et ses membres sont couverts par la MAIF.

Les stages sont organisés par une équipe de professionnels et de volontaires. Vos critiques mais aussi vos suggestions et propositions seront pour nous de précieux éléments nous permettant d'améliorer encore nos actions en faveur des loisirs et vacances de la jeunesse.